

« SAISIE 2035 »

Mode d'emploi

En 2021 saisissez en ligne et télétransmettez votre déclaration n° 2035 sur le site de l'ARAPL : www.araplno.org

La date limite de télétransmission de votre déclaration n° 2035 des revenus 2020 est fixée au 19 Mai 2021.

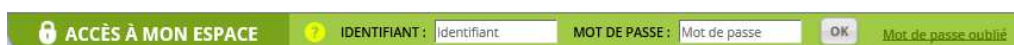
⚠ Toutes les corrections apportées sur votre déclaration n° 2035 et télétransmises jusqu'au **19 Mai 2021** remplacent l'envoi précédent. La DGFIP retiendra les derniers éléments télétransmis au **19 Mai 2021** pour votre imposition.

➤ Complétez en ligne sur l'**espace personnel sécurisé de notre site www.araplno.org**, votre déclaration n° 2035 et les annexes ARAPL (tableaux OG). Un pré-contrôle est effectué pendant votre saisie.

L'ARAPL **effectue le contrôle formel** de votre dossier, télétransmet l'attestation d'adhésion à la DGFIP et met à votre disposition sur votre espace extranet un exemplaire de l'attestation d'adhésion et le compte-rendu du contrôle formel : vous serez informé par mail de cette mise à disposition.

➤ **Connexion à l'espace personnel sécurisé** de notre site www.araplno.org :

Sur la page d'accueil en haut à droite de votre écran, saisissez **votre identifiant** et votre **mot de passe**.



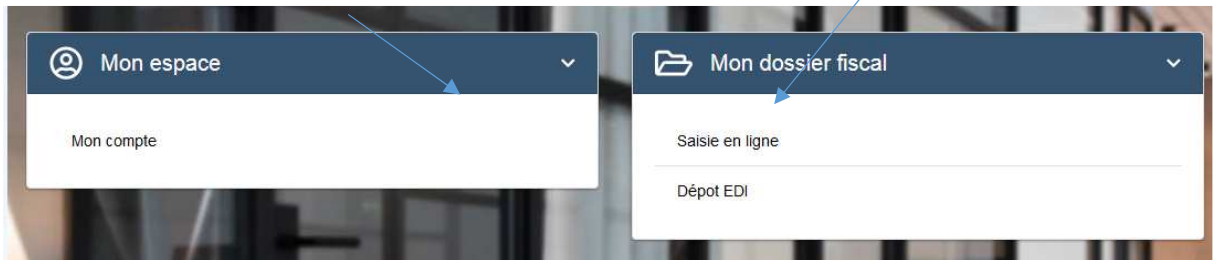
- **1^{ère} connexion à cet espace** : saisissez votre identifiant : **ADH** suivi (sans espace) de **votre numéro d'adhérent** et un mot de passe temporaire chiffré communiqué par l'ARAPL lors de votre adhésion. **Un mot de passe personnel devra alors être généré.**

- **Vous vous êtes déjà connecté à cet espace** : saisissez votre identifiant : **ADH** suivi (sans espace) de **votre numéro d'adhérent** et votre **mot de passe personnel déjà créé.**

En cas d'oubli, cliquez sur « **mot de passe oublié** », un nouveau mot de passe devra être généré.

Vous utilisez un logiciel de comptabilité permettant le dépôt d'un fichier EDI (Indy (ex Georges), BNC Express, RD Libéral, EBP, macompta.fr...) : reportez-vous en pages 5 et 6.

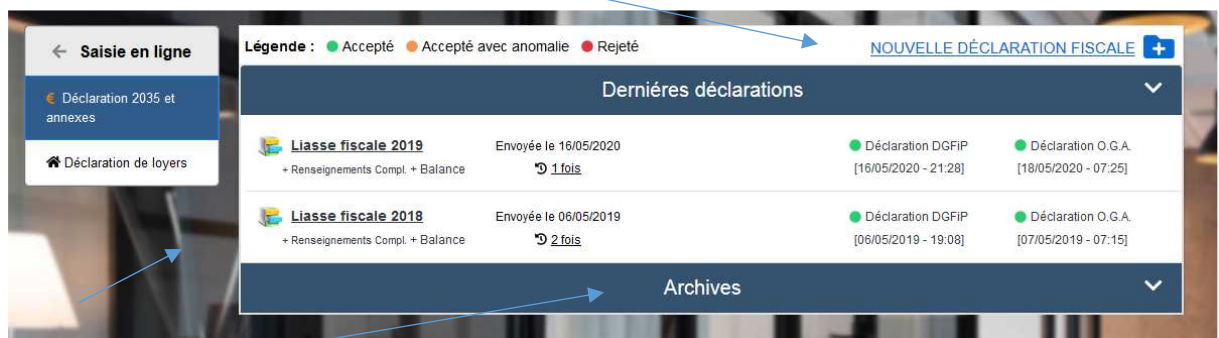
➤ Sinon, nous vous invitons à suivre la procédure suivante : _cliquez sur « **Saisie en ligne** »



● Prenez connaissance des informations mentionnées puis cliquez sur « **Fermer** »



● Cliquez sur « **Nouvelle déclaration fiscale** »



« **Archives** » vous permettra d'accéder à vos anciennes déclarations fiscales.

● Saisissez « **l'année fiscale à saisir** » : **2020** et validez.



➤ Vous saisissez en ligne pour la première fois votre liasse fiscale, vous devrez renseigner tous les champs de la page « IDENTIFICATION » puis cliquer sur « Suivant »

IDENTIFICATION

N° Siren	000000000	Code NAF (facultatif)	
Civilite	Madame		
Noms et Prenoms ou Denomination	POPY		
Profession	VETERINAIRE		
Adresse professionnelle	11 RUE DU COLONEL REMY		
Complement			
Code postal	14000	Ville	CAEN

INFORMATION FISCALE

Date de debut de l'exercice	01/01/2020
Date de fin de l'exercice	31/12/2020
Duree de l'exercice	12
Cession / cessation d'activite ou Deces de l'exploitant	Non Concerné
Déclaration rectificative	Non

Quitter Suivant →

➤ Vous avez déjà saisi une déclaration 2035 l'année dernière : certaines informations de votre déclaration N-1 apparaîtront (ex : immobilisations); vous pouvez ou non les récupérer; nous vous recommandons toutefois de répondre « oui » à la récupération des données de l'année N-1.

- Pour saisir la déclaration 2035, cliquez sur « Saisie 2035 ».

← SAISIE DU DOSSIER FISCAL

POPY
VETERINAIRE Exercice 2020
[Consulter l'identification](#)

→ Saisie

- Saisie 2035
- Saisie Fiche de renseignements complémentaires

Ajouter d'autres formulaires à votre saisie

(ex : annexe libre, formulaire ZFU, déclaration n° 1330 CVAE ...)

Impression

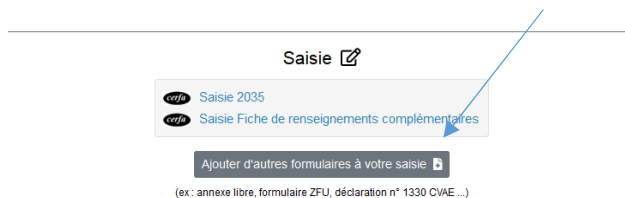
- Liasse fiscale
- Renseignements cpl.

Quitter Validation et Envoi

Les icônes sont réservées exclusivement à la consultation et à l'impression de la liasse ou des tableaux OG déjà envoyés.

- Si vous avez des formulaires complémentaires à télétransmettre :
 - 2069 RCI pour les crédits d'impôts,
 - 2035 E pour la valeur ajoutée (si vos recettes sont supérieures à 152 500 €),
 - annexes ZFU ...

Il conviendra de cliquer sur « **Ajouter d'autres formulaires à votre saisie** ».

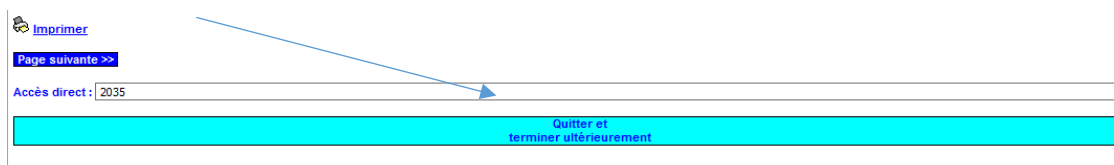


⚠ *Certaines déclarations (ex : déclaration n° 2036 si SCM) et annexes ne peuvent être télétransmises via notre site internet : vous devrez donc le cas échéant, nous faire parvenir les copies de ces déclarations par tous moyens (courrier ou mail).*

Si vous êtes redevable de la TVA, vous devez nous transmettre par mail ou par courrier :

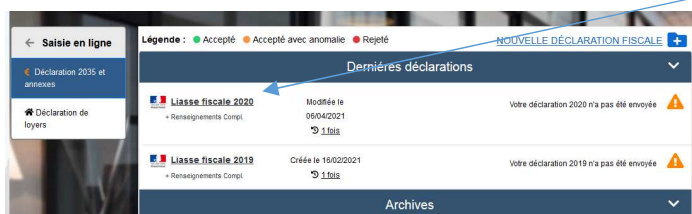
- les copies de vos déclarations CA3 si vous relevez du régime réel normal d'imposition
- la copie de votre déclaration CA12 si vous relevez du régime simplifié d'imposition.

● **A tout moment**, vous pouvez quitter votre saisie ; les éléments déjà saisis seront sauvegardés :

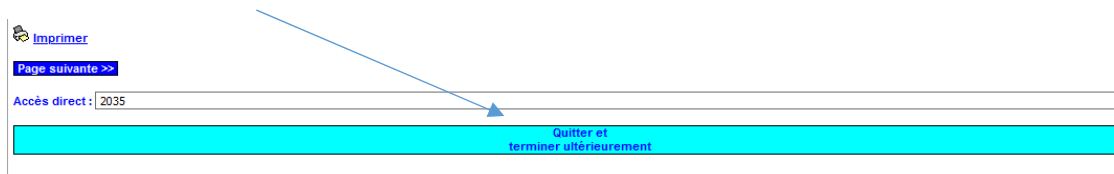


The screenshot shows the 'INFORMATION FISCALE' form with fields for 'Date de début de l'exercice', 'Date de fin de l'exercice', 'Durée de l'exercice', 'Cession / cessation d'activité ou Déces de l'exploitant', and 'Déclaration rectificative'. A blue arrow points from the text above to the 'Quitter' button at the bottom.

● Pour reprendre votre saisie, cliquez sur « **Saisie en ligne** », puis sur « **Liasse fiscale 2020** ».



● Lorsque la saisie de votre déclaration n° 2035 et des tableaux OG est terminée et prête à être envoyée, cliquez sur « **Quitter** » puis sur « **ok** » pour confirmation :

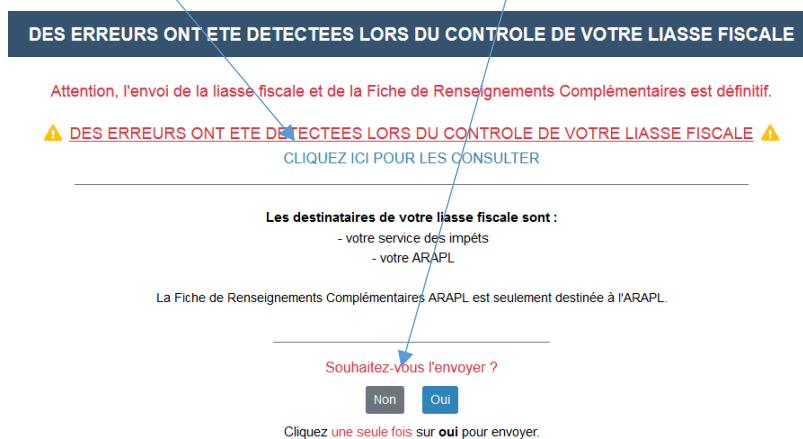


● Vous revenez sur la page ci-dessous et vous devez cliquer sur « **Validation et Envoi** ».

The screenshot shows the 'SAISIE DU DOSSIER FISCAL' page for 'POPY VETERINAIRE Exercice 2020'. It includes the 'Saisie' menu, the 'Ajouter d'autres formulaires à votre saisie' button, and the 'Impression' section with links for 'Liasse fiscale' and 'Renseignements cpt.'. A blue arrow points from the text above to the 'Validation et Envoi' button at the bottom.

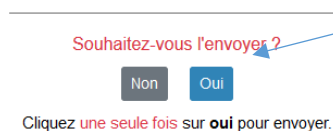
- Il est possible que des erreurs soient détectées. Elles s'affichent comme ci-dessous. Vous pouvez alors les consulter, les imprimer et modifier votre déclaration.

Dans ce cas, cliquez « ici » puis sur « non » pour retourner dans votre saisie.



⚠ Un mail de rappel automatique vous sera adressé (à trois reprises) pour vous rappeler qu'une liasse fiscale 2020 a été créé mais qu'elle n'est pas encore envoyée à la DGFIP et à l'ARAPL.

- Pour envoyer définitivement la déclaration 2035 saisie et les tableaux OG, cliquez sur « **Oui** ». Vous recevrez un mail automatique d'accusé de réception de la DGFIP.



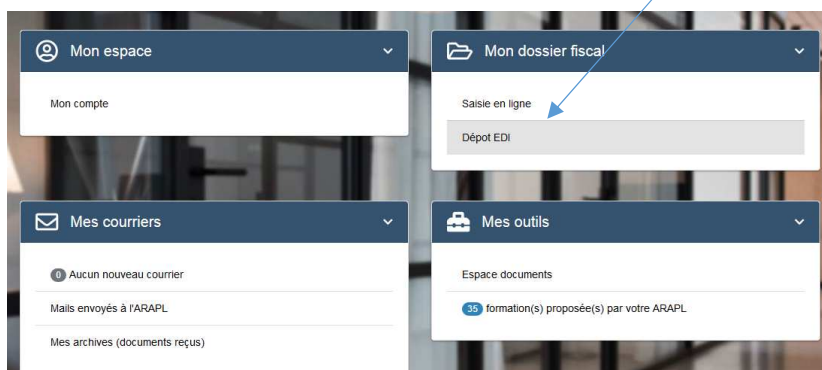
➤ **Comment télétransmettre votre dossier fiscal si vous utilisez un logiciel de comptabilité : Indy (ex Georges), BNC Express, RD Libéral, EBP, macompta.fr...**

Vous pouvez envoyer directement de votre espace extranet votre dossier fiscal : déclaration n°2035, annexes ARAPL (tableaux OG) et balance des comptes **sans aucune saisie**, par le simple dépôt d'un fichier généré à la norme EDI-TDFC au sein de votre logiciel.

⚠ Informations à mentionner dans votre logiciel pour le paramétrage du fichier EDI-TDFC :

- **ARAPL Normandie Ouest pour les coordonnées du Tiers-déclarant et de l'émetteur.**
- **TELE.INFO-OG.ORG N°921007 pour les coordonnées du partenaire EDI.**

Pour déposer votre fichier EDI : cliquez sur « **Dépôt EDI » :**



Cliquez sur [ici](#) afin de déposer votre fichier EDI-TDFC sur l'espace extranet puis sur « **Envoyer** ».

Votre déclaration n° 2035 est alors télétransmise à la DGFIP et à l'ARAPL et les tableaux OG et la balance des comptes uniquement à l'ARAPL.

En cas de modification de votre déclaration n° 2035 ou des tableaux OG, vous devez générer un nouveau fichier EDITDFC à partir de votre logiciel comptable et venir le déposer ici, comme précédemment (Parcourir - allez chercher votre dernier fichier EDITDFC), pour le faire parvenir à la DGFIP et à l'ARAPL.

⚠ La transmission de votre fichier ne générera pas d'accusé de réception de la DGFIP.

Suivi du dossier fiscal sur votre espace extranet :

➤ **Votre dossier fiscal est maintenant envoyé :**

Les destinataires de cet envoi sont :

- la **DGFIP et l'ARAPL** pour la déclaration n°2035
- **l'ARAPL** pour les tableaux OG.

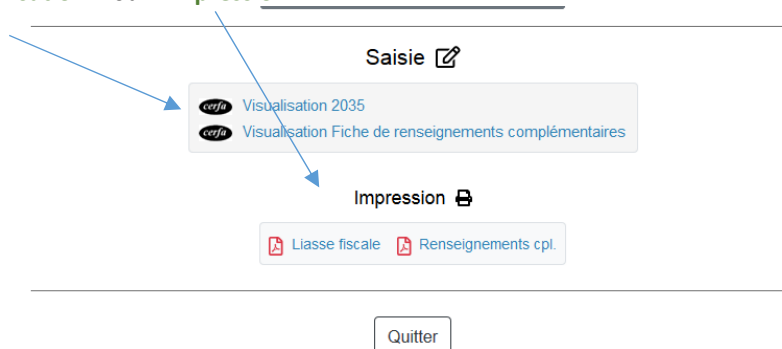
● Vous pouvez suivre **l'avancement de votre envoi** par des accusés de réception affichés par couleur :

Une liasse correctement télétransmise doit faire apparaître **deux témoins verts** pour les télétransmissions à la DGFIP et l'ARAPL. Votre envoi sera confirmé par un mail d'accusé de réception de la DGFIP.

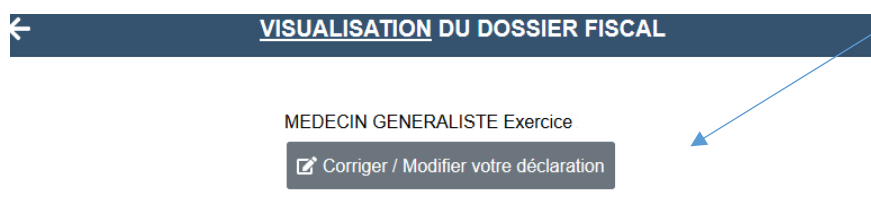
Pour consulter ou imprimer la déclaration n° 2035 ou les tableaux OG (renseignements complémentaires) sous format PDF : cliquez sur la liasse fiscale concernée.



Puis sur « **visualisation** » ou « **impression** »



- Pour modifier votre saisie après envoi et télétransmettre à nouveau votre liasse : « **Corriger/Modifier votre déclaration** ».



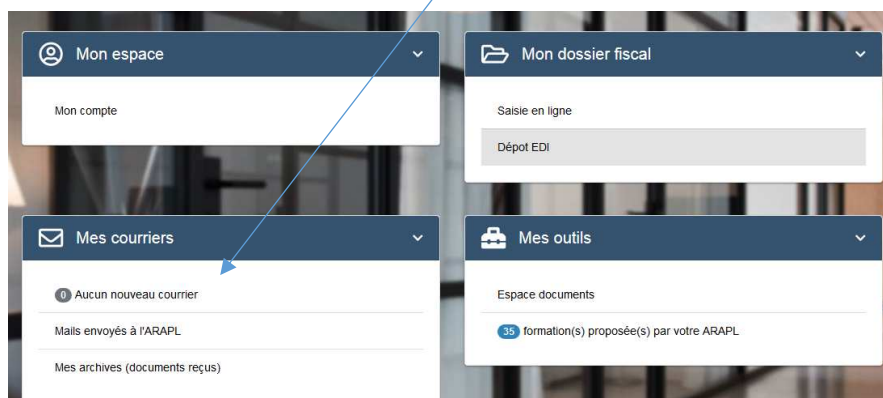
⚠ Si vous utilisez un logiciel de comptabilité, reportez-vous en pages 5 et 6.

➤ Dès la réception des éléments de votre déclaration n° 2035, l'ARAPL télétransmet l'attestation d'adhésion à la DGFIP.

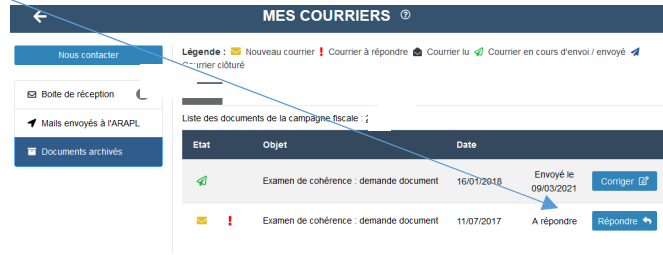
- Le compte-rendu du contrôle formel de votre déclaration n° 2035 et un exemplaire de votre attestation d'adhésion seront disponibles sur votre espace extranet.

- Dès la mise à disposition de ces documents, vous recevrez un **message d'alerte** sur votre adresse mail enregistrée dans nos fichiers avec un lien direct pour vous connecter sur votre espace extranet.

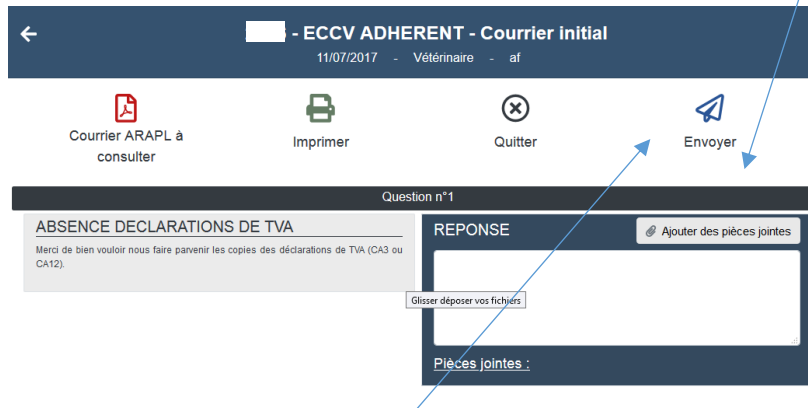
La réception de ces nouveaux documents s'affichera ici :



- Si le courrier formel reçu est assorti d'une demande de renseignements, vous pourrez y répondre en sélectionnant « **Répondre** ».

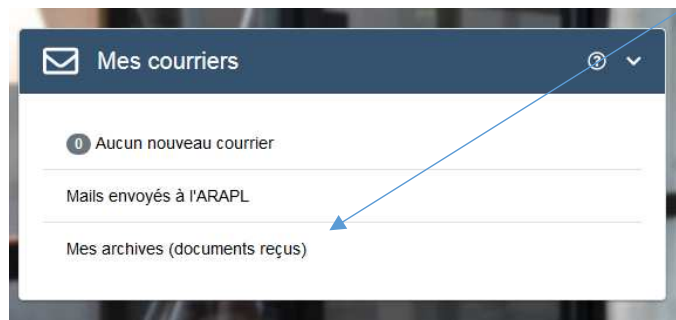


- Vous pourrez joindre à votre réponse les éventuels documents demandés (déclarations de TVA, 2036...).



 **Ne pas oublier de cliquer sur «Envoyer»**

- L'ensemble des documents ou courriers mis à votre disposition seront sauvegardés et archivés par année; vous pourrez les consulter ou les imprimer à votre convenance via le menu « **Mes archives** » :



Besoin d'aide ?
 N'hésitez pas à nous contacter
 02 31 44 27 65
 araplno@araplno.org